

Nouméa, le 14 décembre 2015

RSSI

VR/RSSI
N°3211-2015-3

Affaire suivie par
BATARD Sébastien
RSSI
Téléphone
(687) 26 62 90
(687) 73 46 03

Monsieur le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie
directeur général des enseignements

aux

usagers de la messagerie académique

Mél.

Sebastien.batard
@ac-noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

Objet : Politique de mot de passe pour la messagerie académique

La messagerie académique a fait l'objet d'attaques ces derniers mois suite au piratage de certains mots de passe. Avec un compte et son mot de passe, un individu mal intentionné peut envoyer par l'intermédiaire de nos serveurs des millions de messages non sollicités (SPAM) en quelques heures.

Les conséquences sont graves. La messagerie ne peut plus envoyer de messages et les serveurs sont saturés. Ce sont 15 000 boîtes de messagerie qui sont ainsi pénalisées.

Une politique de « mots de passe forts » doit être mise en place. Un bon mot de passe doit comporter **12** caractères minimum avec des minuscules, des majuscules, des chiffres et des caractères spéciaux.

Je vous invite dès à présent à modifier le vôtre en respectant cette consigne.

Un mot de passe compliqué est difficile à retenir, alors pour le mémoriser plus facilement vous pouvez utiliser une des méthodes ci-dessous.

Méthode phonétique

Cette méthode consiste à utiliser les sons de chaque syllabe pour fabriquer une phrase facile à retenir. Par exemple, la phrase « *J'ai acheté vingt-sept cd pour cent euros cet après-midi* » deviendra « ght27CD%E7am » (ne pas utiliser cet exemple).

Méthode des premières lettres

Cette méthode consiste à garder les premières lettres d'une phrase (citation, paroles de chanson...). Par exemple, la citation « *exemple un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, fin* » donnera « e1tvmQ2tl' Af » (ne pas utiliser cet exemple).

Ce qu'il ne faut pas faire avec son mot de passe :

- le donner à quelqu'un, même si on lui fait confiance ;
- l'écrire sur un bout de papier, même si on le cache ;
- l'enregistrer dans son logiciel favori pour ne plus avoir à le retaper ;
- l'utiliser pour autre chose que son compte informatique du vice-rectorat ;
- utiliser le même mot de passe pour vos comptes personnels et professionnels ;
- ne pas utiliser de mot de passe ayant un lien avec soi (noms, prénoms, dates de naissances, ...)
- le même mot de passe ne doit pas être utilisé pour des accès différents.

Une application vous permet de modifier le mot de passe :

- Personnel du vice-rectorat : <https://id.ac-noumea.nc/changempdp>
- Personnel en établissement : <http://web-etab.in.ac-noumea.nc/changempdp>

Si nécessaire, une application vous permet de retrouver votre identifiant de messagerie et/ou réinitialiser votre mot de passe :

<https://id.ac-noumea.nc/Mamamia/>

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le service d'assistance informatique du vice-rectorat à l'adresse bai@ac-noumea.nc ou le 26 61 23.

Dans l'intérêt de tous, je vous demande d'être vigilants.

Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie
Directeur général des enseignements



Patrick DION